

Gisella Maiello, *Dictionnaires en temps virtuel: nouvelles diffusions, nouveaux objectifs*, Edizioni Scientifiche Italiane, Napoli 2009, 188 pp.

La révolution à laquelle nous assistons depuis déjà quelques décennies dans les domaines de l'informatique et des multimédias s'annonce encore plus radicale dans les années à venir. Les inépuisables ressources du Web ainsi que l'avancée des techniques du TALN (Traitement Automatique des Langues Naturelles) ont contribué à réformer la pratique lexicographique aussi bien dans ses finalités que dans ses méthodes. La vision utilitariste, autrefois dominante, des outils informatiques voués à la consultation rapide des entrées du dictionnaire s'infléchit aujourd'hui au profit d'une nouvelle façon d'envisager la lexicographie, sans doute plus proche de la dictionnaire et, *a fortiori*, plus attentive aux demandes de plus en plus pressantes des utilisateurs. L'enjeu dont il est question dans ce volume de Gisella Maiello, édité par ESI, est en effet d'alimenter la réflexion autour de l'émergence de nouveaux objectifs ainsi que de formes inédites de diffusion des dictionnaires à l'horizon de cette deuxième décennie du XXI^e siècle qui s'ouvre devant nous. L'A. observe en introduction que le vrai tournant de cette révolution numérique ne réside pas tant dans les changements survenus, bien naturellement, dans les pratiques d'écriture et de lecture que dans un travail intarissable de *corpus* dans lequel les mots ne sont plus pris isolément, mais insérés dans leur contexte linguistique, en relation étroite avec leurs co-occurents. Une distinction préalable entre dictionnaires informatisés et dictionnaires électroniques au sens strict est nécessaire selon l'A. pour dissiper un flou terminologique qui pourrait faire obstacle à la lecture de l'ouvrage. Les premiers sont «réalisés à partir de dictionnaires papiers déjà existants» (p. 9) alors que les seconds sont «uniquement destinés à être exploités par l'ordinateur» (*ibid.*).

Dans le premier chapitre (*La lexicographie et la toile*), l'A. se propose de baliser la problématique de la lexicographie dans ses rapports à l'informatique, en insistant notamment sur les enjeux culturels que l'avènement du numérique comporte en termes de modalités d'accès à la connaissance et de circulation du savoir. Il importe pourtant de souligner que la culture demeure toujours un compromis entre «patrimoine et nouveauté, tradition et modernité» (p. 21) et que, pour cette raison, elle ne saurait se réduire à une masse mouvante de contenus dont la sédimentation dans des réservoirs culturels serait en quelque sorte bridée par la rapidité même avec laquelle ils circulent sur la toile. G. Maiello se penche,

dans un deuxième temps, sur la question du traitement automatique des langues (TAL) dans le but non seulement d'en cerner la portée notionnelle, mais aussi de suivre la fluctuation dénominative dont la notion a fait l'objet depuis une dizaine d'années en France, du fait surtout de la difficulté «de déterminer si le TAL désigne un domaine scientifique, une technologie ou une communauté de chercheurs et d'ingénieurs» (p. 30). Après avoir centré l'attention sur l'essor dans les années 80 de la *Corpus Linguistics* et sur ses retombées sur l'aménagement de nouveaux *corpus* aptes à la réalisation des dictionnaires, l'A. s'attarde en clôture du chapitre sur le travail du lexicographe et, tout particulièrement, sur la façon dont ce travail a évolué sous la poussée du développement des techniques. Cette évolution, conclut l'A., aura sans doute pour effet de «contribuer à transformer un dictionnaire jusqu'à présent encore figé en un dictionnaire en mouvement» (p. 51).

Le deuxième chapitre (*Lexicomatique et dictionnairique*) s'ouvre sur le passage du dictionnaire papier au dictionnaire électronique. L'A. s'interroge notamment sur la dynamique de ce cheminement, préférant parler d'«évolution» plutôt que de «révolution». L'exclusion de cet empan terminologique au profit de l'autre est foncièrement liée à la nature graduelle de cette transition que G. Maiello qualifie de douce, les dictionnaires de la langue française informatisés étant encore, écrit-elle, «des conversions de versions imprimées» (p. 69). L'A. propose ensuite un survol des principales caractéristiques des dictionnaires électroniques telles que la complétude et l'explicitation des informations unies à leur précision et cohérence afin que les données puissent être codées et utilisées par des programmes informatiques; l'attention est centrée notamment sur la différence entre les dictionnaires en ligne et ceux qui en revanche sont enregistrés sur supports cédérom et DVD. À ces deux formats optiques est intimement associée la notion de multimédia que l'A. cerne en partant de la distance qui sépare notre tradition lexicographique, «centrée presque exclusivement sur le texte» (p. 77), de la culture dictionnairique des Américains, orientée, elle, de façon certes plus cohérente à la notion même de multimédia, vers l'intégration de contenus issus d'autres formats tels que les images, les animations, les sons etc. Ce n'est qu'après avoir passé en revue les principales ressources lexicales informatisées qui ont permis la création de nombreux dictionnaires et bases de données lexicales du français (LMI, DiCo, DCB, DAFLES), que l'A. se penche, en guise de conclusion, sur les graphes lexicaux et les correcteurs d'erreurs. L'utilité des premiers ne s'épuise pas uniquement dans l'exploration des

grands *corpus* car ils peuvent être exploités également dans l'apprentissage des langues, la traduction et le résumé automatiques, l'aide à la rédaction, la fouille des données etc. Quant aux correcteurs d'erreurs, il s'agit de rendre compte de la façon dont le dictionnaire permet, à partir d'un calcul algorithmique, d'identifier et de rectifier aussi bien les fautes d'orthographe que les «déviation» de nature purement syntaxique, les deux pouvant faire obstacle à la recherche ciblée d'une entrée du dictionnaire. La variété des phénomènes traités par le correcteur amène le linguiste informaticien à s'interroger sur la frontière entre correcteurs orthographiques et grammaticaux; pour autant, quelle que soit la nature de l'erreur et de l'ajustement demandé, le dictionnaire, «qui joue bien sûr un rôle central pour la correction orthographique, est l'élément pivot où sont stockées les informations lexicales nécessaires dont a besoin le module de correction grammaticale» (p. 112).

C'est au chapitre trois (*Langue de spécialité, dictionnaires spécialisés: avancées et perspectives de la recherche informatique*) qu'il faut se reporter pour l'analyse détaillée de deux dictionnaires électroniques de spécialité: le DAFA (*Dictionnaire d'Apprentissage du Français des Affaires*) et le DBD (*Dictionnaire Bilingue de la Distribution*). Le point d'attaque est la notion de *langue de spécialité* dont les contours mouvants et instables obligent l'A. à la reformuler sous l'angle de la «communication spécialisée», c'est-à-dire «par le domaine où elle est employée» (p. 122). G. Maiello remarque que les dictionnaires spécialisés sont dans bien des cas le produit d'un travail de *corpus* axé sur une pluralité de textes spécialisés; ces textes se caractérisent par une terminologie monoréférentielle qui permet d'éluder toute sorte d'ambiguïté par l'identification immédiate du mot à la chose désignée. Le DAFA est issu d'un projet mené au sein du laboratoire Grelep (Groupe de recherche en lexicographie pédagogique) de l'Université Catholique de Louvain. Sa particularité est d'être un dictionnaire qui décrit l'usage et l'emploi des termes dans le discours des locuteurs, échappant ainsi à la «dérive encyclopédique» (p. 143) à laquelle aboutissent les dictionnaires de spécialité «qui s'attachent surtout à définir les référents» (*ibid.*). Le DBD, pour sa part, se situe à la croisée du dictionnaire linguistique et encyclopédique car, comme le rappelle l'A. par les mots de Jeanne Dancette, professeur à l'Université de Montréal et auteur du dictionnaire, «il combine [le dictionnaire] le traitement des signes avec les informations sur les choses désignées par ces signes» (p. 157).

FRANCESCO ATTRUIA